

## Jugements pouvant être commentés dans le cadre d'un partiel


Par **Eolia**, le **14/05/2005** à **12:10**

Bonjour,

Notre maître de conférence nous a informée que le sujet de notre partiel ( de premiere année et portant donc sur le droit de la famille) serait un commentaire de jugement et non un commentaire d'arrêt, chose assé surprenante et qui laisse à penser qu'elle veut nous faire commenter un sujet d'actualité n'ayant pas encore été à une cassation.

De plus il faut que le jugement rendu, représente un réel interet et soit donc "novateur".

Aprés quelques recherche, j'ai sortis du lot un jugement qui pourrait donner lieu a un commentaire : le jugement rendu au sujet des mariés homosexuel de Bégles. Le problème étant que dernièrement un arrêt de la cour d'appel a été rendu.

Je ne suis pas au courant de la jurisprudence comme nombre d'entre vous le sont, j'ai néanmoins recherché sur le dalloz et le jcp avant de venir poster ici ..alors si vous avez en tête la référence d'un jugement relativement récent et pouvant justifier d'être commenté je me pencherais dessus avec le plus grand plaisir 

Par **jeeecy**, le **14/05/2005** à **15:29**

Bien sur mais dans quelle matière?

ce serait en effet plus pratique 

Par **Eolia**, le **14/05/2005** à **21:25**

C'est vrai que ca serait plus pratique !!

Droit Civil / Droit de la Famille / Première année de deug

Par **Olivier**, le **14/05/2005** à **21:44**

juste un conseil... j'avoue que j'ai pas trop d'idée, sachant que ça peut aussi être un vieil arrêt. Si tu as cherché dans le JCP je suppose que tu as cherché dans le JCP édition générale. Je te conseille de jeter un œil au JCP notarial qui est plus spécialisé dans le droit de la famille (même si c'est souvent vu sous l'angle patrimonial), sinon tu as la revue droit de la famille aussi...

Par **Eolia**, le **14/05/2005** à **22:45**

[quote="Olivier":1atz0wy8]juste un conseil... j'avoue que j'ai pas trop d'idée, sachant que ça peut aussi être un vieil arrêt.

Si tu as cherché dans le JCP je suppose que tu as cherché dans le JCP édition générale. Je te conseille de jeter un œil au JCP notarial qui est plus spécialisé dans le droit de la famille (même si c'est souvent vu sous l'angle patrimonial), sinon tu as la revue droit de la famille aussi...[/quote:1atz0wy8]

J'avais en effet regardé dans le JCP édition générale, j'irais lundi regarder dans la revue du droit de la famille !

Sinon oui il est possible que ce soit un vieu jugement ... mais je ne vois pas pq elle ferait ça, elle n'est pas du genre peau de vache.

La "prof" est brunetis-pons (je ne sais pas si tu connais) et disons qu'elle est assé ... anti homoséxualité, divorce etc ...

Par **jeeecy**, le **15/05/2005** à **12:10**

[quote="Eolia":t05qarlw]La "prof" est brunetis-pons (je ne sais pas si tu connais) et disons qu'elle est assé ... anti homoséxualité, divorce etc ...[/quote:t05qarlw]  
idem de quelle faculté?

Par **Eolia**, le **15/05/2005** à **13:56**

[quote="jeeecy":g3dk8udp][quote="Eolia":g3dk8udp]La "prof" est brunetis-pons (je ne sais pas si tu connais) et disons qu'elle est assé ... anti homoséxualité, divorce etc ...[/quote:g3dk8udp]  
idem de quelle faculté?[/quote:g3dk8udp]

Reims